UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Enjeux et Pratiques de la Coopération Intercommunale

Science Politique

PRÉSENTATION

Rationalisation de la carte intercommunale, réduction du nombre d'EPCI, augmentation de la taille minimum en population des intercommunalités à fiscalité propre « intercommunalités XXL », élargissement des compétences, les réformes impactant la coopération entre les communes sont nombreuses. Par conséquent, elles ont renforcé la technicité des métiers et des fonctions d'élu-e-s au sein des EPCI. La création de ce DU est le fruit d'une **réflexion commune entre l'UFR de Droit et de Science Politique de l'UPJV et les partenaires (CNFPT Picardie, CG 80, AMF80, AdCF et ADGCF) de cette formation inédite au niveau régional.**

OBJECTIFS

• Décrypter **les différents enjeux des réformes sur la gouvernance des EPCI** : organisation interne, liens avec les communes, construction des projets de mutualisation, effets sur les contraintes financières, intégration de nouvelles compétences, etc.

• Identifier les **outils nécessaires au pilotage de l'action publique communautaire valorisant la co-construction de projets et de nouvelles formes de participation et de partenariat** : élaboration et évaluation de l'action publique, mise en place de dispositifs d'expression citoyenne, instauration de dialogues avec la société civile – organisée ou non – etc.

PUBLICS VISÉS

• **Les directeurs généraux des services, les directeurs généraux adjoints, les chefs de projets, les chargés de missions, les cadres** d'EPCI à fiscalité propre...

• **Les élu-e-s et leurs collaborateurs** (directeurs et assistants de cabinets).

• Plus généralement **les professionnels** (en activité ou demandeurs d'emploi) **de l'action publique** (administration d'Etat, collectivités locales, associations, bureaux d'études, cabinets de consultants, etc.) **souhaitant approfondir un domaine d'expertise en vue d'une évolution professionnelle** (les secrétaires de mairie) ou **acquérir de nouvelles compétences dans l'objectif d'une réorientation de carrière.**

ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

Les cours (110 heures) se dérouleront au Pôle Universitaire Cathédrale à Amiens uniquement le lundi (18 lundis entre septembre et fin mars).

Les enseignements font intervenir à la fois des enseignants-chercheurs et des praticiens afin de confronter analyses théoriques et pratiques professionnelles concrètes. Ils se structurent en deux unités auxquels vient s'ajouter un atelier méthodologique (5 heures) :

• Unité 1 : **« Recompositions institutionnelles et territoriales »** (45 heures) : Histoire de la coopération intercommunale et réformes territoriales, Grands enjeux spatiaux contemporains (population, mobilité, indicateurs), Métiers politiques et construction de l'action publique.

• Unité 2 : **« Mise en œuvre de l'action publique intercommunale »** (60 heures) : Enjeux et stratégies financières d'un EPCI, Prospective et planification territoriales, Elaboration, pilotage et évaluation des politiques publiques et Ingénierie de la concertation publique.

COMPÉTENCES VISÉES

• Identifier les enjeux des réformes intercommunales.
• Développer de nouvelles pratiques de gouvernance.
• Concevoir une démarche de prospective de territoire.
• Maîtriser les outils de pilotage et d'évaluation des politiques publiques.
• Élaborer une stratégie financière.
• Organiser des pratiques innovantes de concertation.

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Formation continue à temps partiel

PRÉREQUIS ET MODALITÉS D'ADMISSION

• Bac +3 ou diplôme équivalent. Cependant, le jury d'admission portera une attention particulière, le cas échéant, à l'expérience élective et professionnelle des candidat-e-s qui ne pourraient se prévaloir d'une expérience préalable de l'enseignement supérieur.

• Première sélection sur dossier (incluant CV et lettre de motivation) et éventuellement entretien devant la commission pédagogique d'admission.

MODE DE VALIDATION

Réalisation d'un rapport de fin de formation (qui fera l'objet d'une soutenance en septembre) sur un sujet en lien avec l'activité professionnelle ou élective des participant-e-s.

MODALITÉS DE CANDIDATURE ET COÛT

• Le dossier de candidature est à retirer auprès du service de la Formation continue.

• **Tarifs : 1 856.71 €** nets de taxes (+ 96 € de frais d'inscription). Pour toute question relative aux modalités de financement, merci de contacter le service de la Formation continue.

CONTACTS

• Formation continue : flavie.herbette@u-picardie.fr

• Responsable pédagogique : sebastien.vignon@u-picardie.fr

facebook DU epci upjv

le CNFPT Hauts-de-France Délégation de Picardie — CDG 80 — AMF80 Association des Maires de la Somme — AdCF Assemblée des Communautés de France — ADGCF Association des Directeurs Generaux des Communautes de France